



AU CONSEIL GÉNÉRAL
DE CHEVROUX
Mme Véronique Gut-Lacôte
Présidente
Chemin Lacustre 15
1545 Chevroux

Chevroux, le 28 octobre 2025

**PREAVIS MUNICIPAL N° 11 / 2025 relatif à
la demande d'un crédit d'investissement pour l'achat d'un chariot élévateur à
fourche.**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 PRÉAMBULE

La Municipalité soumet à votre Conseil le présent préavis relatif à l'acquisition d'un nouveau chariot élévateur à fourche destiné au service de la voirie.

2 OBJET

Le chariot actuellement en service, un modèle Steinbock récupéré il y a une quinzaine d'années d'un ancien stock de l'armée, arrive en fin de vie. Bien qu'il ait longtemps rendu de précieux services, son état général ne permet plus une utilisation fiable ni conforme aux normes de sécurité actuelles. Les travaux d'entretien nécessaires pour le maintenir en exploitation ont été estimés à environ CHF 8'000.-, alors que sa valeur résiduelle est désormais très faible.

Dans ces conditions, la Municipalité estime qu'il n'est pas économiquement pertinent d'investir davantage dans ce véhicule et propose son remplacement par un modèle récent, plus performant et sécurisé, afin d'assurer la continuité des activités du service de voirie.

Le présent préavis a pour objet l'achat d'un chariot élévateur électrique d'occasion Linde E16 – série 386, avec reprise du chariot Steinbock existant. Ce choix permet d'assurer la continuité des opérations de manutentions communales avec un engin récent et garanti, tout en limitant le coût d'investissement grâce à la valeur de reprise. Le modèle retenu présente une capacité nominale de 1'600 kg, un mât triplex offrant une hauteur de levage d'env. 4'625 mm et une levée libre d'env. 1'519 mm, ainsi que les équipements de sécurité et de confort usuels pour un usage communal régulier (déplacement latéral, éclairage de travail, BlueSpot, cabine ergonomique).

3 BESOINS DU SERVICE DE VOIRIE

Les activités de la voirie exigent un engin fiable et maniable pour:

- le chargement et déchargement de palettes et matériels (signalisation, consommables, outillage) à la halle de voirie;
- la mise en place et le retrait de barrières et équipements lors de manifestations;
- la manutention de matériaux et éléments lourds sur les sites communaux.

Au regard de ces besoins, les critères suivants sont déterminants:

capacité de levage d'env. 1'600 kg avec réserve suffisante pour les usages courants;

- mât triplex avec levée libre pour travailler sous porte/linteau et hauteur de levage d'env. 4'625 mm;
- maniabilité élevée (configuration 3 roues) et rayon de giration réduit pour évoluer dans des allées étroites;
- sécurité et ergonomie: éclairage de travail, dispositif BlueSpot, frein de parc électrique, poste de conduite ergonomique;
- alimentation électrique 48 V avec batterie récente et chargeur, pour limiter le bruit, les émissions et les coûts d'exploitation.

Le modèle Linde E16 – série 386 proposé répond à ces critères (capacité 1'600 kg, mât triplex 4'625 mm, levée libre 1'519 mm, équipements de sécurité et d'ergonomie, batterie 48 V avec une autonomie de 5 heures de travail), et s'accompagne d'une garantie (12 mois ou 1'000 h), ce qui sécurise l'exploitation et les coûts de maintenance sur la première période d'utilisation. Une immatriculation est possible pour un déplacement sur le territoire communal.

4 ASPECTS FINANCIERS

La Municipalité est en possession d'une offre pour un Linde Occasion Chariot Electro E16 – Série 386.

un Linde Occasion Chariot Electro E16	CHF	32'800.00
Mise en service et immatriculation	CHF	1'200.00
Divers et imprévus (10%)	CHF	3'000.00
<u>TVA et arrondis</u>	<u>CHF</u>	<u>3'000.00</u>
Sout-total	CHF	40'000.00
<u>Reprise du Steinbock</u>	<u>CHF</u>	<u>2'000.00</u>
Total	CHF	38'000.00

A titre informatif, ce modèle au prix du neuf revient à CHF 45'000.-.

5 CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Chevroux

- vu le préavis municipal n°11/2025 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'autoriser la Municipalité à procéder à l'achat d'un chariot élévateur à fourche pour un montant de CHF 38'000.- TTC ;
- d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 38'000.- TTC ;
- de financer ce montant par les fonds disponibles en trésorerie, ou le cas échéant, d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement ;

prend acte

- de l'amortissement du montant net de CHF 38'000.- sur une période de 5 ans, à compter de l'achat du véhicule.

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE CHEVROUX

Le Syndic :



Charles Edouard Bonny

Le Secrétaire :



Nicolas Salis

Municipal responsable : M. Christian Bonny